

Intervenant du groupe	Tavini Huiraa	Mme Eliane Tevahitua
	Rapport n°	90-2022 du 02/09/2022
	Lettre n°	4790/PR du 06/07/2022
	Temps de parole	10 mn
	Consigne de vote	FAVORABLE

Monsieur le Président de l'Assemblée,

Monsieur le Président du Pays,

Mesdames & messieurs les Ministres,

Chers collègues, très cher public, 'Ia ora na

Par lettre n° 4790/PR du 6 juillet 2022, le Président de la Polynésie française a transmis aux fins d'examen par l'assemblée de la Polynésie française, un projet de délibération portant approbation du compte financier de l'exercice 2021 du « Musée de Tahiti et des Iles - *Te Fare Manaha* » et affectation de son résultat.

La CCBF, dans le cadre de son rapport d'activité 2021, a très bien synthétisé les demandes des différentes structures du Pays quant aux demandes de subventions de fonctionnement et d'investissement. Et Te Fare Manaha a bénéficié d'avis favorable dans le cadre de demandes de subventions totalisant pour l'année 2021 – de plus de 200 millions – comme par exemple la gestion et l'enrichissement des collections du



Musée, l'organisation d'expositions et d'évènements culturels, des travaux de rénovation et d'aménagements, des opérations de désamiantage.

Comme je n'ai pas manqué de le préciser en commission législative, la gestion établissement financière de cet est extrêmement transparente ; il n'y a pas lieu de revenir sur ces aspects financiers.

Vous avez notre soutien pour tous les projets qui concourent à la valorisation culturelle et scientifique des objets, des spécimens et des collections ayant trait au patrimoine polynésien mais également au patrimoine culturel de l'Océanie.

J'aurai juste une petite question sur la place de la **langue polynésienne** en tant que patrimoine immatériel. Il existe dans le monde des musées des langues mettant en avant les langues parlées, les différents dialectes, les langues tonales, la phonétique, la phonologie. **Est-il prévu un espace pour ce patrimoine ô combien important ?**

Le groupe Tavini Huiraa'atira vote **favorablement** ce projet de délibération.

Mme Eliane TEVAHIUA